

Un mois après la délivrance par Nantes de l'Etat-civil d'Ali Bongo

Tribune libre

Manipulation politicienne peu glorieuse

CETTE loi est d'application égale pour chacun d'entre nous, du plus humble au plus puissant. La filiation est un élément intime lié à l'essence même de la personne humaine dont chacun a droit à une totale protection. Il s'agit d'un droit sacré, fondamental et inaliénable. *L'article 425 du nouveau Code pénal conforte ce droit et le réaffirme en protégeant les

enfants et les familles du Gabon. Il interdit à toute personne, sans droit ni titre et qualité à agir, à contester abusivement un lien de filiation. Cet article, tel qu'il a été établi pour préserver la paix familiale, est conforme aux législations existantes dans de très nombreux pays, notamment en France qui reprend en ces mêmes termes les obligations qu'elle ex-

prime avec la même clarté dans les dispositions de son Code civil. *Cette loi ne peut avoir de lien avec la polémique nauséabonde entretenue autour de l'acte de naissance de Son Excellence Ali Bongo Ondimba, né en 1959 à Brazzaville. Son acte de naissance est détenu dans les registres de l'État Civil de Nantes, car établi antérieurement

à l'indépendance du Gabon. Ainsi, seule la loi française est applicable et les tribunaux français sont compétents d'avoir à connaître d'une quelconque réclamation à ce titre. Onaida Maisha Bongo Ondimba et sa famille le savent parfaitement et sont en possession de l'acte de naissance intégral de Son Excellence Ali Bongo Ondimba depuis plus d'un mois ;

curieusement, un silence assourdissant a fait place aux rumeurs en tout genre. La question est de savoir si le clan Myboto a peur d'être désavoué publiquement et de reconnaître son échec face à une manipulation politicienne peu glorieuse.

Me Claude DUMONT-BEGHI, avocat à la Cour-Paris

Un silence coupable chez les Myboto ?

Jonas OSSOMBEY
Libreville/Gabon

Le Centre d'Etat-civil de la ville de Nantes, en France, suite au jugement favorable rendu par la justice française à l'endroit de Onaida Maisha Bongo Ondimba, qui contestait la filiation de son frère-ainé a délivré à cette dernière l'acte de naissance du chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba. Après tant de bruit, finalement pour rien, la famille Myboto et certains opposants, à l'instar de Jean Ping, se sont étrangement murés derrière une attitude qui en dit long sur les véritables raisons de ce qu'il est convenu d'appeler une cabale.

SITOT le jugement rendu par la justice française en faveur d'Onaida Maisha Bongo dans l'affaire qui l'opposait à son frère-ainé, Ali Bongo au sujet de la filiation de ce dernier, le Centre d'Etat-civil de Nantes (France), lieu de conservation des actes d'Etat-civil des compatriotes nés avant les indépendances, a mis à la disposition de la plaignante l'acte de naissance de l'actuel président de la République du Gabon. Selon le communiqué qui nous est parvenu hier, ledit acte a bel et bien été délivré. Le communiqué précise qu'il y a un mois que la petite-fille du président de l'Union nationale (UN), Zacharie Myboto, et fille de Chantal Myboto, a vu sa requête prospérer, lui donnant l'occasion d'avoir

entre ses mains l'objet de sa plainte. C'est donc tout naturellement que tout le monde, du moins les partisans de cette formation politique de l'opposition, aurait dû s'attendre à voir le précieux document être présenté à la face du monde. Au lieu de cela, rien. Que nenni. Même pas un simple communiqué pour dire qu'ils sont rentrés en possession de celui-ci. A y regarder de près, l'on se rend bien compte que la plainte en question ne cachait que très mal des desseins inavoués. Une certaine classe politique avait vu en cette affaire une aubaine pour faire prospérer leur rêve d'accéder un jour au pouvoir. Sans arguments politiques probants, ils avaient décidé d'axer leur action sur la fi-

liation d'Ali Bongo Ondimba. Au point de lui contester tous liens avec le défunt président Omar Bongo, ils sont allés jusqu'à brandir l'article 10 de la Constitution pour le disqualifier du jeu lors de la prochaine élection présidentielle de 2016. Lui refusant toute idée de se porter candidat à ce scrutin pour défaut de filiation. Comme il n'est de vérité que le temps ne révèle, la supercherie ne pouvait perdurer. Croyant tenir le bon bout, à travers la décision des tribunaux français au profit de leur cheval de Troie, ils ont fini par déchanter après qu'ils ont tous été mis au courant de la vérité. Mêmes ceux ayant

cru en leur approche, disons-le, approximative de la politique, consistant à tout mettre dans le même panier, ont fini par l'assimiler à de l'essoufflement. Véritable dindon de la farce de cette histoire, le clan Myboto qui a considéré que les querelles familiales avaient leur place sur le champ politique. Entre les déclarations tapageuses, sur fond d'intrigues politiques, et le besoin absolu de vouloir exister, par le biais d'un positionnement, dans l'opposition, qui ne sert que ses propres ambitions, la ligne est très fine. Tant tout se confondait inextricablement. D'ailleurs, certains observateurs avertis n'auront

pas manqué de relever la vacuité d'un débat qui allait chercher son sens dans les abysses d'un contexte intellectuel. A les en croire, cela tient d'insulte lieu au bon sens des populations. Une duperie qui avait pour but de consacrer la gratuité de certaines affirmations et écrits des personnages aussi sulfureux les uns que les autres. Qui croire désormais, après une telle forfaiture? Ping, les Myboto ou l'écrivain sur commande, Pierre Péan, par leur silence, ont démontré qu'ils étaient à la manœuvre d'une initiative déstabilisatrice qui jette à la poubelle de la démesure le véritable sens de la politique.

FOPA/Deuxième étape de la tournée de Jean Ping dans l'Estuaire

"Je suis venu connaître vos problèmes"

C.O.
Libreville/Gabon

LE candidat à la candidature de l'opposition à la prochaine élection présidentielle, Jean Ping, poursuit sa tournée dans la province de l'Estuaire. A la tête d'une forte délégation composée entre autres de Jean Eyeghe Ndong, René Ndemezo Obiang, Philibert Andzembé, l'ancien chef de la diplomatie était à Bikele, Essassa et Ntoun, sur la Nationale 1. Comme partout où il est passé, il a indiqué qu'il était venu se présenter aux populations de l'arrière-pays. " Car, on ne peut pas avoir l'ambition de diriger un pays sans le connaître, ainsi que ses populations", a-t-il précisé. Avant de poursuivre, " Je suis venu connaître vos problèmes". Critique à l'endroit du pouvoir, l'opposant a mis en avant les failles des systèmes éducatif et sanitaire qui, pour lui, régressent au fil des jours. Sans compter les voies de communication, notamment les routes défectueuses. " Même le peu qui existe, n'est pas entretenu", a-t-il pesté. Tout comme, il s'est interrogé : " Comment expliquer qu'en



Jean Ping présentant à la population de Ntoun, son ancien collègue de Lycée, venu à son meeting.



Les habitants de Ntoun sont venus nombreux pour écouter le message de Jean Ping.

50 ans, on a fait que moins de 3000 kilomètres?" Au cours de la même occasion, s'est également exprimé, le sénateur du deuxième siège du deuxième arrondissement de Libreville. Pour l'élu national, " l'heure n'est plus à l'orgueil intellectuel, aux querelles stériles sans fin, par médias interposés, à la manifestation des égos.

L'heure est à la volonté d'atteindre l'alternance", a insisté le vénérable Georges-Bertrand Bekale-Be-Nguema. Quant à Jean Eyeghe Ndong, il a demandé de voter "utile" en 2016, au lieu de se ranger derrière le tribalisme et l'éthnisme. René Ndemezo Obiang, Gérard Ella Nguema n'étaient pas en reste.

www.groupebatimat.com

Du 5 au 19 décembre 2015

QUINZAINÉ EN OR

-50% -40% -70%

Batiplus LIBREVILLE
GROUPE Batiplus

Zone Industrielle d'Iloumi - B.P. 9978 Libreville - GABON
Tél : (+241) 03 03 11 11 - Fax : (+241) 01.74.23.98
batiplus.libreville@groupebatimat.com

CARRELAGE SANITAIRE LUMINAIRE MEUBLE DE JARDIN